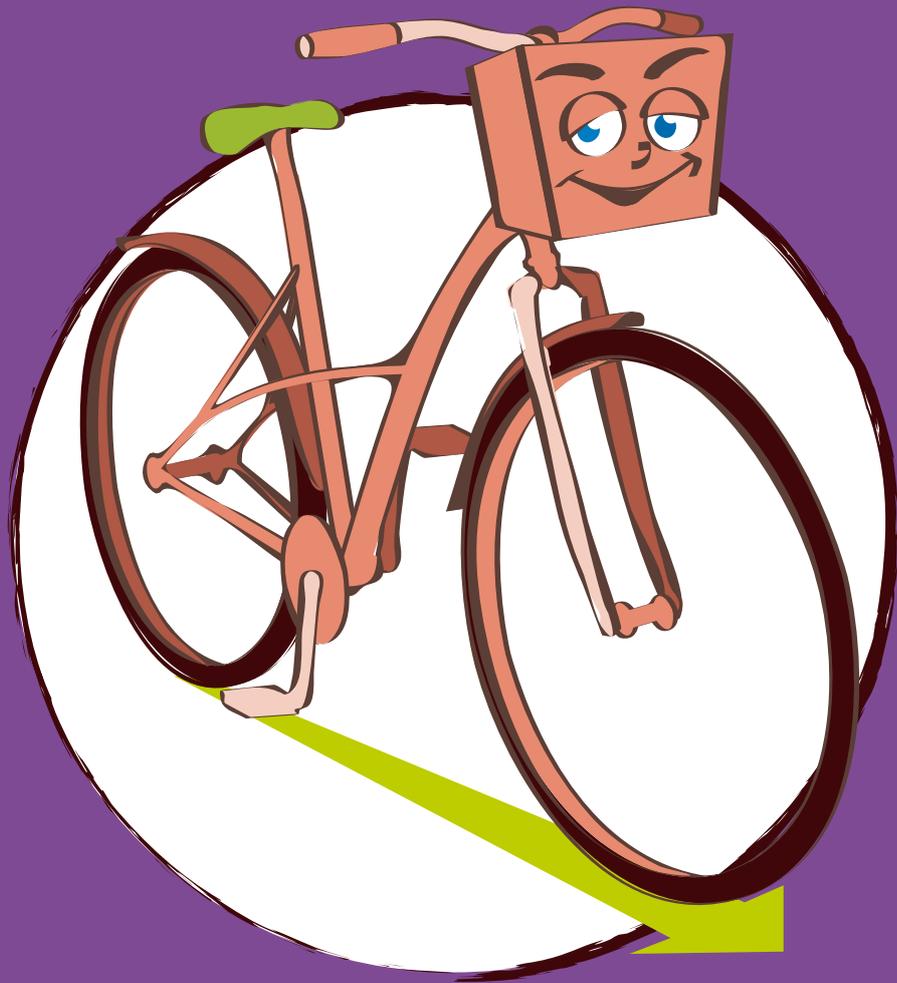


Écoles nature et ÉCO-CITOYENNES

Mon école agit pour la Terre



La mobilité



Wallonie



1. Pour en savoir plus	4
1.1. Introduction	4
1.2. Un peu de préhistoire	4
1.3. Un peu d'histoire	4
1.3.1. Le vélo	4
1.3.2. L'automobile	4
1.3.3. Le train	5
1.3.4. Le métro	5
1.3.5. L'aviation	5
1.4. L'impact des moyens de transport sur notre environnement	7
1.5. Quelques chiffres à propos des moyens de transport en Belgique	9
2. Activités	11
3. Passer à l'action	17
3.1. Que chercher ?	17
3.1.1. Écocarte des moyens de transports disponibles	17
3.1.2. Écocarte des moyens de transports utilisés	17
3.1.3. Recherche des parcours communs	18

1.

1.1. INTRODUCTION

L'objet de ce chapitre n'est pas de retracer l'histoire de tous les moyens de transport à travers les âges mais de passer en revue la naissance et l'évolution de ceux utilisés notamment pour se rendre à l'école.

1.2. UN PEU DE PRÉHISTOIRE

De tous temps, l'Homme a cherché à se déplacer. De plus en plus vite et de plus en plus loin. Il y a 1,5 million d'années, l'Homo habilis (homme habile) évolua en Homo erectus (homme debout) lorsque celui-ci se redressa sur ses deux jambes, ce qui lui permit de se déplacer plus loin et plus rapidement.

Depuis, les moyens de transport se développèrent, d'abord en enfourchant un tronc d'arbre pour descendre le cours d'eau, puis en domestiquant les animaux, disposés à tirer des charges, des chars,...

1.3. UN PEU D'HISTOIRE

1.3.1. Le vélo



C'est en 1816* que l'ancêtre du vélo a vu le jour : la draisienne, simple cadre en bois monté sur deux roues, mais doté d'une direction et mu à l'aide des pieds qui « courent » sur le sol.

En 1855, on ajoute des pédales à la roue avant. Plus cette roue est grande, plus le cycliste avance. C'est la période du grand bi (1873).

En 1880, les pédales sont placées entre les deux roues et reliées à la roue arrière par une chaîne qui transmet le mouvement. Restent les pneus (en 1889) munis de chambres à air (en 1891) et le système de freinage pour que naisse la bicyclette moderne (le frein torpedo a vu le jour en 1898).

(* source des dates : encarta 2001)

1.3.2. L'automobile



L'automobile moderne est née avec le moteur à explosion, mis au point en 1889 par l'Allemand Daimler. En 1891, deux Français, Panhard et Levassor, adaptèrent ce moteur sur un châssis à quatre roues...

Ce nouveau mode de locomotion, sans pare-brise, sans toit, démarrant à l'aide d'une manivelle, s'améliorera constamment au fil des années. Peu à peu, ses roues seront équipées de pneumatiques gonflables. Le volant remplacera le levier de commande de direction, des freins et une boîte de vitesses seront installés.

En moins de 25 ans, près de deux millions de voitures seront en circulation dans le monde entier. Aujourd'hui, rien qu'en Belgique, près de 6.600.000* de véhicules (tous types confondus) ont été immatriculés.

(*chiffres de 2009)

1.3.3. Le train



Au début du XIX^{ème} siècle, en 1804, un ingénieur anglais est le premier à adapter une machine à vapeur sur des rails. Cet engin était alors destiné à tirer des wagonnets remplis de charbon dans les mines.

La grande épopée du rail débute en 1825 lorsque la première ligne de chemin de fer est ouverte en Angleterre. En Belgique, il faudra attendre 1835 pour que la première voie ferrée relie Bruxelles à Malines, soit sur une distance de 20 km.

A cette époque, les grosses locomotives à vapeur, sifflant, crachant une épaisse fumée noire filent à travers les campagnes, les pays et les continents. Un gigantesque réseau ferroviaire les quadrille pour relier toutes les grandes villes.

En 1950, les locomotives équipées d'un moteur diesel supplantent les machines à vapeur. Elles sont moins lourdes, plus puissantes et surtout plus autonomes. Aujourd'hui, les trains électriques sont propres, silencieux et bien plus rapides. Ils exigent cependant l'équipement des lignes en électricité.

Si le premier train parcourait huit kilomètres en une heure, il n'aura fallu que 200 ans pour que le TGV (train à grande vitesse) atteigne la vitesse de 350 km/h! A cette vitesse-là, 8 km se relient en moins de 90 secondes!

1.3.4. Le métro



Au milieu du XIX^{ème} siècle, la circulation dans les grandes villes est dense et il devient difficile de se frayer un chemin parmi les fiacres, les charrettes à bras, les omnibus tirés par les chevaux ou les tramways à vapeur. Une idée surgit alors : pourquoi ne pas circuler... sous terre ?

Les chemins de fer métropolitains (métro en abrégé), construits à partir de 1860 apportent une solution à l'encombrement des grandes villes. Dans les tunnels souterrains, le métro sillonne les villes en tous sens, file à toute allure. Il réduit non seulement la durée du trajet mais, non affecté par les embouteillages, le déplacement en métro permet de prévoir sans grand risque d'erreur la durée d'un trajet.

La construction du métro de Paris, dont la première ligne est inaugurée en 1900, se fait à ciel ouvert. Les voûtes sont consolidées puis les tranchées sont comblées.

1.3.5. L'aviation



Certaines légendes de l'Antiquité font déjà allusion à la faculté de se déplacer dans les airs, telle celle d'Icare tombant dans la mer avec ses ailes de plumes rattachées au moyen de cire. Ce rêve, pensent les philosophes grecs, peut devenir réalité...

Au début du XVI^{ème} siècle, c'est Léonard de Vinci qui imagine l'hélice et le parachute.

L'histoire de l'aviation connaît un tournant décisif au début du XIX^{ème} siècle. Tout au long de celui-ci, les chercheurs ne cesseront de perfectionner leurs connaissances.

1.

De nombreux essais de vols, motorisés ou non, ont eu lieu à cette époque. Mais c'est le Français Clément Ader qui dépose, en 1890, un brevet où le terme avion est mentionné pour la première fois.

Depuis, les progrès n'ont fait que se succéder. Retenons-en quelques-uns :

- En 1903, les frères Wright effectuent un vol de 36 mètres en 12 secondes durant lequel l'équilibre et la direction de l'engin sont maîtrisés ;
- En 1909, Louis Blériot franchit la Manche ;
- En 1913, Roland Garros traverse la Méditerranée ;
- En 1927, Charles Lindbergh relie les États-Unis à la France.

Jusqu'en 1940, les avions à hélices assurent les missions les plus diverses : transport du courrier et des passagers, observation, chasse et bombardement pendant les guerres. Durant les deux conflits mondiaux, les technologies s'accélérent. À partir des années 1920, le fuselage en métal se généralise. La mise au point du moteur à réaction en 1944 bouleverse l'aviation et supprime le moteur à hélice, moins puissant et moins rapide.

1.4. L'IMPACT DES MOYENS DE TRANSPORT SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Se déplacer est devenu indispensable de nos jours. Que ce soit pour se rendre à l'école, au travail, chez des amis ou dans la famille, pour partir en vacances, pour nos loisirs ou encore pour se rendre au complexe commercial... Mais ce besoin de se déplacer, en voiture la plupart du temps, a des conséquences sur notre environnement.

Chez nous, la voiture est synonyme de facilité et l'expression d'une affirmation sociale. Il y a quelques décennies, un slogan scandait « Ma voiture, c'est ma liberté! ». Et comme les besoins de mobilités individuelles ne cessent d'augmenter, il est difficile d'imaginer une vie sans voiture.

Pourtant, ce moyen de locomotion n'est pas sans effet néfaste sur l'environnement. Voici quelques impacts causés par la déesse de la circulation (et les autres véhicules motorisés...):



a. L'impact sur l'aménagement du territoire

Avec ses 4 km de routes au km², notre pays présente un réseau routier et autoroutier le plus dense du monde. Trouver un endroit préservé des bruits et de la lumière provenant des infrastructures routières relève du défi.



b. L'impact sur la faune et la flore.

La construction des routes a un impact direct sur la flore puisque celle-ci est sacrifiée au profit du bitume. Mais la faune aussi en est affectée. Les routes et les autoroutes peuvent couper des parcelles d'écosystèmes, isolant ainsi des populations d'animaux sauvages. Difficile dans ces conditions de se déplacer, de se rencontrer et de se reproduire...

Cela étant, ces aspects écologiques sont pris en considération pour la réalisation de nouveaux tronçons. Des études d'incidence sont effectuées et les Régions y sont attentives. Des actions sont mises en œuvre, comme la mise en place de couloirs de passage pour animaux, les ponts pour cerfs et chevreuils, les tunnels pour batraciens, ou comme la protection et le développement végétal sur les bords centrales et les bords de route, créant ainsi des « couloirs écologiques » reliant les zones naturelles.



c. L'impact sur la consommation d'énergie

99 véhicules sur 100 consomment du pétrole pour rouler. Or, cette source d'énergie non renouvelable s'épuise. Sa présence dans nos sous-sols est limitée. Des moteurs fonctionnant grâce à d'autres sources d'énergie sont mis au point (voitures électriques, voitures au bio-carburant, motorisations hybrides*...). Peut-être faudra-t-il aussi modifier notre conception de la voiture et la place qu'elle prend dans notre société...

* Une voiture hybride est un véhicule capable de fonctionner grâce à l'énergie électrique et au carburant.

1.



d. Les pollutions

Les pollutions causées par la voiture sont diverses. La pollution de l'air, bien sûr, mais également d'autres éléments, tels que l'eau, le sol ne sont pas en reste. Ajoutons à cela la pollution sonore et... pour certains, visuelle.

Cela étant, d'énormes progrès en matière environnementale ont déjà été réalisés depuis l'invention de la voiture. Ne citons que la suppression du plomb dans le carburant, la diminution de la consommation, le recyclage,...

La pollution de l'air:

C'est la combustion du carburant qui est la principale source de pollution atmosphérique. Le dégagement de CO₂ (dioxyde de carbone) est le plus connu, car c'est lui qui est responsable de l'augmentation de l'effet de serre et par voie de conséquence du réchauffement de la planète. Notons que tous les processus de combustion dans la nature ou dus à l'intervention humaine provoquent le dégagement de CO₂.

La pollution des eaux:

Les véhicules laissent sur les routes des résidus non brûlés d'hydrocarbures (essence, diesel). Ceux-ci sont entraînés par les eaux de pluie vers les eaux de surface (ruisseaux, lacs...) ou vers les nappes d'eaux souterraines. De même, les sels de déneigement suivent le même chemin et polluent aussi les eaux.

La pollution des sols:

Les hydrocarbures et les sels de déneigement, avant de polluer les eaux, appauvrissent la qualité du sol.

Certains éléments chimiques provenant des transports routiers provoquent une acidification des sols. Or, cette acidification appauvrit la terre en éléments nutritifs. Les forêts dépérissent et le rendement en agriculture a tendance à diminuer.

Pollution sonore:

La pollution sonore vient d'une part du bruit du moteur et d'autre part du roulement des pneus sur la chaussée. Cette nuisance sonore peut avoir à long terme des effets sur la santé, surtout si elle est cumulée avec d'autres sources de pollution sonore.

Pollution par les déchets:

Chaque année, en Europe, 12 à 14 millions de véhicules sont déclarés hors d'usage. Pour la Région wallonne, cela représente en 2002 plus de 20 000 véhicules, soit 16.000 tonnes à traiter. 23% seront mis en décharge. Faites le compte...

Les déchets sont de divers ordres: chimiques (batteries...), plastiques (tableaux de bord...), pneus, métaux ferreux, métaux non ferreux, huiles,...

Il existe une multitude de plastiques différents. L'identification des plastiques par un marquage permet de les recycler plus facilement.

Plastiques recyclables.

Le logo est généralement accompagné d'un chiffre qui correspond à un type de plastique:

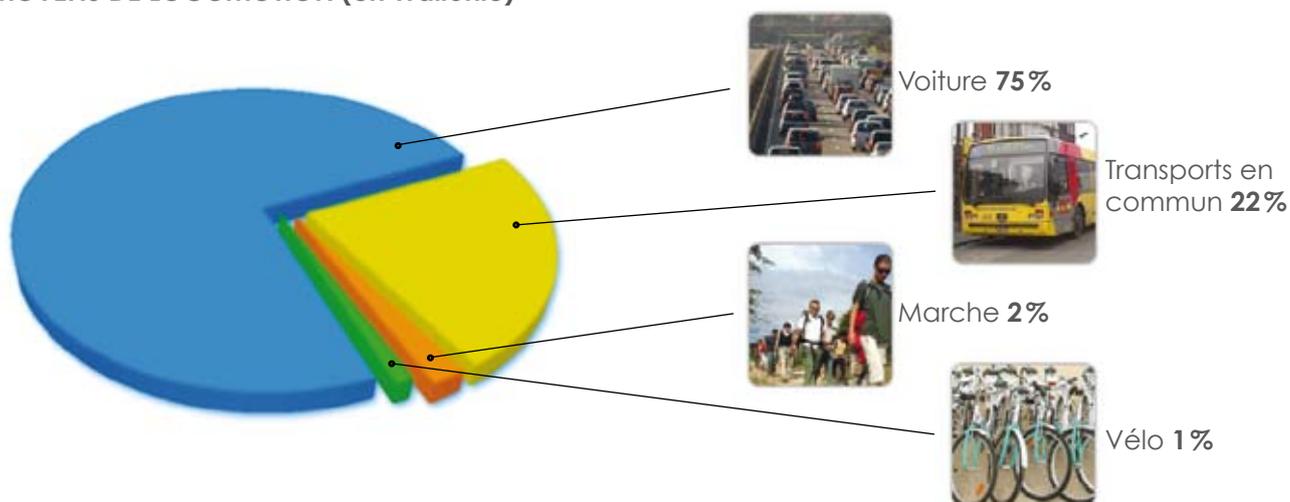


- Le chiffre 1: PET (bouteille d'eau)
- Le chiffre 2: PEHD (bouteille de détergent ou de shampoing)
- Le chiffre 3: PVC (tuyau d'eau gris, gaine électrique)
- Le chiffre 4: PELD (film d'emballage)
- Le chiffre 5: Polypropylène (bouchon de boissons gazeuses)
- Le chiffre 6: Polystyrène (tableau de bord, isolation)
- Le chiffre 7: autres plastiques

1.5. QUELQUES CHIFFRES À PROPOS DES MOYENS DE TRANSPORT EN BELGIQUE

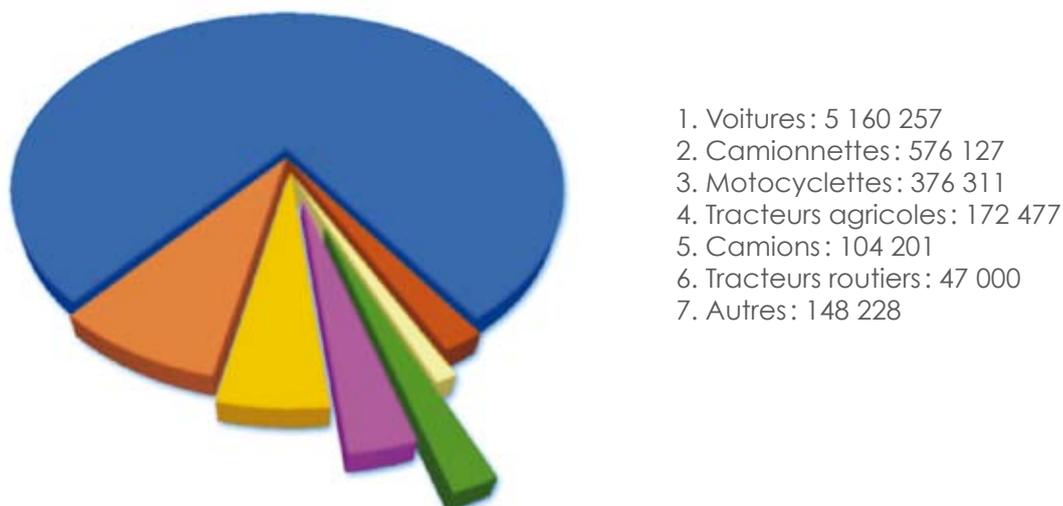
Les quelques chiffres qui suivent nous aident à nous faire une idée de l'impact de nos moyens de transport sur notre vie et sur notre environnement.

MOYENS DE LOCOMOTION (en Wallonie)



En 2002, on pouvait compter quelque 4.800.000 voitures en Belgique. Au 31 décembre 2009, ce sont 6.584.601 de véhicules, tous types confondus, qui étaient immatriculés.

Parc des véhicules par type



1.

Plus de 80% des voitures sont employées par une seule personne et 30% des trajets sont inférieurs à 2 km.

D'après le « tableau de bord de l'environnement wallon », de 2003,

- le secteur des transports est le 2^{ème} consommateur d'énergie en Wallonie.
- Il constitue la 2^{ème} source d'émission de gaz à effet de serre.

En Belgique, on compte en moyenne 4 km de routes au km², ce qui fait du réseau belge le réseau routier le plus dense au monde !

Chaque année, en Wallonie, le transport routier rejette plus de 7.000.000 de tonnes de CO₂. Les véhicules sont responsables de 13% de l'émission totale de CO₂ sur notre territoire.

Une voiture moyenne produit entre 100 et 300 m³ de gaz d'échappement par heure. 80 à 90% de ces gaz sont composés d'azote et d'eau, des produits non toxiques. 10 à 15% sont composés de CO₂ et une fourchette de 0,5 à 10% sont des composants toxiques pour la santé et l'environnement.

Une voiture essence produit en moyenne 173 g de CO₂/km alors qu'une voiture diesel produit 158 g de CO₂/km. A cylindrée équivalente, une voiture équipée au LPG produira 13% de CO₂ en moins qu'une voiture diesel et 10% en moins qu'une voiture à essence. Cependant, ce type de véhicule est le moins utilisé.

2. Activités

ACTIVITÉ 1 : Repérer les moyens de transport

Objectifs :

Activité prévue pour les cycles :

- Repérer les moyens de transport dans différents dessins : la ville - le village - la campagne -...



Liens avec les Socles de Compétences :

Éveil géographique • Interactions Homme/espace • Identifier, caractériser des aspects concrets des voies et moyens de communication

Dessins de (à trouver par l'enseignant) :

- Ville avec métro, vélo, voiture, bus, train, tram, cyclomoteur
- Village avec vélo, tracteur, voiture
- Campagne avec avion, tracteur, camion, bus, vélo, moto,...

Colorier tous les moyens de transport présents sur les illustrations

ACTIVITÉ 2 : Choisir le moyen de transport

Objectifs :

Activité prévue pour les cycles :

- Choisir et justifier le moyen de transport à utiliser en fonction de la situation de vie donnée



Liens avec les Socles de Compétences :

Éveil géographique • Interactions Homme/espace • Identifier, caractériser des aspects concrets de l'organisation sociale

Dessins de (à trouver par l'enseignant) :

- Une classe en excursion - un enfant à la piscine - un parc - maman au supermarché - le long du canal - l'école...

Dessins de :

- à vélo - à pied - en voiture - en bus - en train... (plusieurs vignettes de chaque)

Consignes :

Découper et coller les moyens de transport sous chaque situation de vie proposée.

Justifier son choix.

Ouvrir une discussion, un débat sur les associations différentes (je vais me promener en vélo ou à pied dans le parc, je vais à la piscine en bus ou en voiture...).

2.

ACTIVITÉ 3: Le chemin de l'école (jeu)

Objectifs :

Activité prévue pour les cycles :

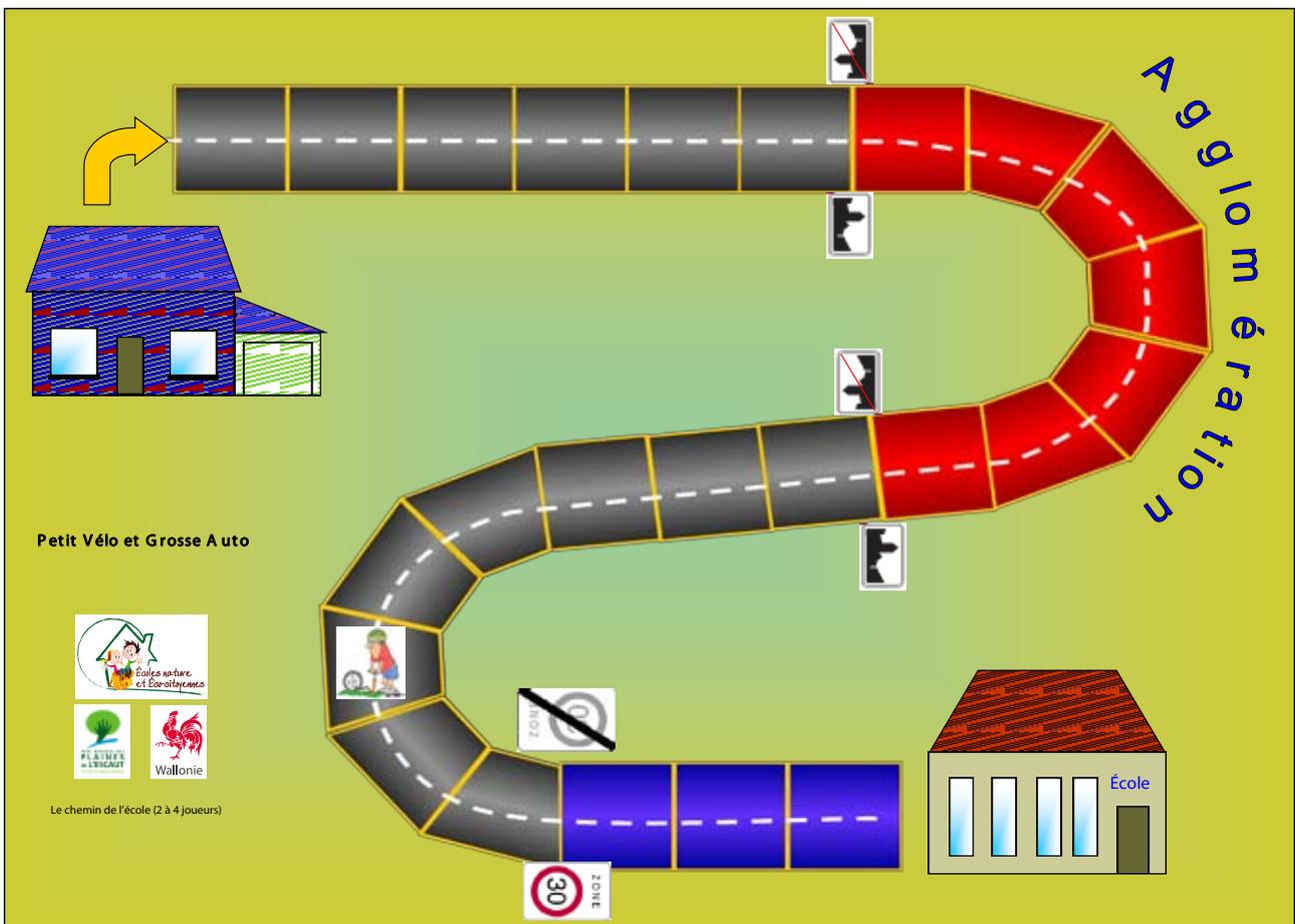
- Par le jeu, amener la réflexion que dans certains cas, le vélo s'avère plus efficace que la voiture.



Liens avec les Socles de Compétences :

Éveil • Construire une démarche de recherche • Agir et réagir • Avoir un avis et l'exprimer à propos de faits, de situations liés à l'environnement.

Jeu mettant en scène le vélo et la voiture.



Nombre de joueurs :

2 à 4 joueurs (avec au moins 1 cycliste et 1 automobiliste)

Matériel :

- le plan de jeu (voir ci-dessus)
- un dé
- un pion par joueur

Mode de déplacement :

Le cycliste se déplace sur tout le plan du jeu de la manière suivante :

Dé	N ^{bre} de cases
 ou 	1 case
 ou 	2 cases
 ou 	3 cases

L'automobiliste se déplace de 1 à 6 cases selon les indications du dé, sauf :

- lorsqu'il arrive en ville
 - il s'arrête sur la première case de la ville, quel que soit le nombre indiqué par le dé ;
 - il n'avance que si le dé indique 1, 2 ou 3.
- lorsqu'il arrive en « zone 30 »
 - il s'arrête sur la première case de la zone 30, quel que soit le dé ;
 - il n'avance que si le dé indique 1 ou 2.

Si l'automobiliste se trouve sur la dernière case de la ville ou de la zone 30, il peut reprendre son allure normale au tour suivant.

Déroulement du jeu :

Le cycliste commence à jouer (le temps que l'automobiliste sorte sa voiture du garage...).

À tour de rôle, les joueurs lancent le dé et se déplacent sur le plan de jeu.

Si le cycliste s'arrête sur la case « crevaillon », le joueur passe 1 tour.

Gagne le joueur qui, le premier, atteint ou dépasse la case d'arrivée.

Variante :

Le jeu peut se dérouler de la maison vers l'école ou de l'école vers la maison. Dans ce cas, tant que l'automobiliste se trouve en zone 30, il ne peut se déplacer que s'il obtient 1 ou 2 sur le dé.

2.

ACTIVITÉ 4: Des enquêtes

Objectifs :

Activité prévue pour les cycles :



- Entrer en relation avec les différents partenaires de l'école, à travers une enquête.
- Analyser les résultats de l'enquête et les traduire en graphiques, tableaux,...

Liens avec les Socles de Compétences :

Mathématique • Le traitement des données • Représentation des données par un graphique, un diagramme

Enquête 1 : Comment viens-tu à l'école ?

Diffuser les résultats de cette enquête en lien avec une campagne de sensibilisation visant à utiliser des moyens de transport « propres ».

Enquête 2 : Quels sont les chemins de l'école les plus utilisés en vue d'organiser des co-voiturages ? Cette enquête a pour but de sensibiliser les parents à s'organiser entre eux afin de pratiquer le co-voiturage.

ACTIVITÉ 5: La ligne du temps des moyens de transport

Objectifs :

Activité prévue pour les cycles :



- Construire une ligne du temps reprenant les grandes dates des inventions des moyens de transport

Liens avec les Socles de Compétences :

Éveil historique • L'organisation du temps • Situer des faits vécus et évolution de ces situations

Rechercher dans des documents, sur Internet, ... l'origine des principaux moyens de transport que les enfants connaissent et les situer sur une ligne du temps.

Cette activité peut se prolonger en faisant des liens entre l'invention des moyens de transport et l'évolution du mode de vie des gens. Se rendre compte par exemple que le train a permis aux gens de découvrir le monde au-delà de leur propre village... Si le train reliait de grandes villes et par conséquent les habitants de celles-ci, l'avion quant à lui a relié les pays, les continents et leurs populations.

ACTIVITÉ 6 : Réaliser une exposition sur le thème des moyens de transport

Objectifs :

Activité prévue pour les cycles :



- Rassembler, analyser et réaliser une exposition sur l'évolution du vélo, de l'automobile, de l'aviation,...

Liens avec les Socles de Compétences :

Éveil • Rechercher, exploiter l'information, structurer sa recherche, communiquer le résultat de sa recherche

La classe peut se partager le travail. Un groupe d'élèves se charge de réaliser une exposition sur l'évolution du vélo, un autre exploitera le thème de l'automobile,...

Cette répartition du travail permet à chacun d'acquérir les mêmes compétences d'éveil mais sur des contenus différents.

ACTIVITÉ 7 : L'évolution des routes et autres voies d'accès

Objectifs :

Activité prévue pour les cycles :



- Se rendre compte que l'apparition, l'évolution (et la disparition) des chemins sont une conséquence de l'apparition, l'évolution (et la disparition) des moyens de transport.
- Comparer des cartes, des plans d'un même endroit mais à des époques différentes.
- Amener la réflexion sur les techniques de réalisation des cartes et plans.

Liens avec les Socles de Compétences :

Éveil historique • Savoir faire • Lire une trace du passé

Éveil historique • Savoirs • Le mode de vie des gens à une époque donnée • Identifier, comparer, caractériser.

Éveil géographique • Savoirs • L'organisation de l'espace • Caractériser sa dynamique

Analyser et comparer les voies d'accès d'hier et d'aujourd'hui.

Amener la réflexion sur la relation existant entre l'évolution de ces voies d'accès et l'évolution des moyens de transport.

L'Administration Communale comporte dans ses services à la population des atlas communaux, des plans de secteurs reprenant les chemins et sentiers de leur territoire. Ils sont consultables.

Par ailleurs, d'autres administrations, d'autres associations sont en mesure de fournir une documentation intéressante. Pourquoi ne pas s'adresser à une personne ressource, connue de l'école ?

Voici quelques adresses : www.sentiers.be

www.cartographie.wallonie.be (Espace citoyens)

Un exemple :

Dans les années 1950, une voie ferrée reliait les villes de X et Y en passant par les villages A, B et C. Il faut dire que dans la ville Y, une usine textile s'était implantée.

Qu'est-ce qui a motivé la construction de cette ligne ? Le transport de marchandises et des ouvriers...

En effet, les gens des villages A, B et C travaillaient dans cette usine. Mais un jour, l'entreprise a fermé ses portes et plus personne ne prit le train. La voie fut démantelée. Aujourd'hui, elle a été réhabilitée en un chemin RAVeL (Réseau Autonome de Voies Lentes)...

2.

ACTIVITÉ 8: Participer à des animations sur la mobilité

Objectifs :

Activité prévue pour les cycles : • Objectifs spécifiques aux animations proprement dites...

1234

Liens avec les Socles de Compétences :

Acquérir un comportement citoyen...

Il existe des organismes (asbl , Police,...) qui proposent des animations sur le thème de la mobilité, sur les problèmes environnementaux causés par les différents moyens de transport,...

Voici une liste non exhaustive d'adresses utiles: www.gracq.be
www.apper.be
www.planoctopus.be
www.provelo.org

3. Passer à l'action

3.1. QUE CHERCHER ?

Notre objectif est de recenser les modes de déplacement disponibles puis ceux utilisés par les enfants et les enseignants pour venir à l'école.

*Attention,
nous n'utiliserons plus le plan de l'école. Un plan de la commune, le cas échéant des communes limitrophes, des cartes routières ou IGN nous seront nécessaires.
La zone d'étude sera définie en fonction du périmètre d'influence couvert par l'école.*

3.1.1. Écocarte des moyens de transport disponibles

La première phase de cet inventaire débute par un recueil de suggestions auprès des élèves : Quel est le moyen de transport que j'utilise pour venir à l'école ? Quels sont les autres moyens de transport que je peux identifier dans ma ville, mon village ? Bref, ce que je fais et ce que je vois mais que je n'utilise pas (par exemple une ligne TGV qui traverse le village). Ces moyens de transport sont répertoriés.

Dans une seconde phase, les enfants évaluent la pertinence de chaque moyen de transport : le TGV, dans notre exemple, sera écarté.

Dans la phase suivante, par groupe, les enfants recherchent les éléments suivants :

- Pour le bus, tram, métro : les itinéraires, arrêts et horaires de chaque ligne,
- Pour le vélo, nous nous limitons aux voiries spécifiques soit les voiries équipées de pistes cyclables, voiries alternatives équipées,...
- Pour la marche, même démarche : les voiries alternatives (petits sentiers, chemins,...). Nous supposons que les rues sont bordées de trottoirs. Pour la voiture, nous partons du principe que toutes les voiries sont accessibles. On peut rechercher les « rues interdites aux voitures » comme les piétonniers,...

Toutes ces données sont reportées sur le plan par un code couleur.

Pour réaliser ces cartes, on peut s'aider des horaires de train, bus,... disponibles sur Internet ou se renseigner auprès de la commune.

3.1.2. Écocarte des moyens de transport utilisés

Chaque enfant reporte sur le plan son itinéraire d'arrivée à l'école à l'aide d'un fil de couleur correspondant à son mode de locomotion. Pour cela, le plan (ou une copie) est placé sur un support en bois. Les « changements de direction » sont réalisés avec des petits clous ou des épingles.

On peut ajouter une dimension temporelle à cette carte des moyens de transport en fonction des heures de départ du domicile et d'arrivée à l'école. Les différents trajets sont classés par ordre d'arrivée à l'école. Le même travail est effectué pour le retour du soir.

3.

3.1.3. Recherche des parcours communs

La superposition des fils de couleur nous donne maintenant la position des tronçons de chemins communs de l'ensemble des enfants se rendant à l'école. Il faut maintenant vérifier les rationalisations qui peuvent être envisagées tenant compte des « contraintes des conducteurs » et de l'intérêt à covoiturer :

- Il faut trouver un point de prise en charge sécurisé.
- Il est inutile de covoiturer pour parcourir 200 m (autant utiliser la marche!).
- Il faut que les horaires soient compatibles.
- Il faut qu'il y ait suffisamment de place dans la voiture!

Il est évident que ce seront les trajets les plus longs qui apporteront la plus grande plus-value.

Une manière de travailler est de créer des « lignes de covoiturage » à l'image des lignes de bus, d'établir des horaires. Il faut ensuite que les enfants « s'abonnent » et que les chauffeurs soient désignés.

Covoiturer peut aussi s'entendre par « aller ensemble à vélo » à l'école, éventuellement accompagnés de parents,...

Commission de gestion du Parc naturel
des Plaines de l'Escaut
Cellule Education et Sensibilisation à la Nature
et l'Environnement
Rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours



Arrêté 33.01.03/PNPE 06 allouant une subvention à l'asbl Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut pour sa campagne de sensibilisation et d'actions dans les écoles « Développement durable, nature et éco-citoyenneté » en 2006-2007.



Service public
de **Wallonie**

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

